

LONDA 2025

Rapport sur les droits numériques et l'inclusion en Afrique

Ghana

Rapport national



PARADIGM
INITIATIVE



LONDA 2025

Rapport sur les droits numériques et l'inclusion en Afrique

Rapport produit et publié par Paradigm Initiative
Avril 2026

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales sous n'importe quelle forme, à condition que le crédit approprié soit accordé aux éditeurs et que l'œuvre soit présentée sans aucune déformation.

Copyright ©2026 Paradigm Initiative

374 Borno Way, Yaba, Lagos, Nigeria.
media@paradigmhq.org
www.paradigmhq.org



Licence Creative Commons Attribution
- Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de
Modification (CC BY-NC-ND)

ISBN: 978-978-68-6631-4



Ghana

Par Selassie Tay

Résumé

Ce rapport examine l'évolution du sous-secteur des communications et des médias de masse au Ghana en 2025. Il se concentre sur des thèmes pouvant être classés de manière générale sous les rubriques des droits numériques, des droits de l'homme et de la liberté de la presse. Adoptant une approche multidimensionnelle, le rapport évalue les performances du Ghana en matière d'inclusion numérique, d'accès à Internet, de liberté d'expression, de protection des données et de vie privée, d'accès à l'information, de censure et de modération des contenus, ainsi que d'intelligence artificielle et de technologies émergentes. Il évalue la conformité du Ghana aux normes internationales à l'aide

de l'indice « The Score », un indice des droits numériques développé par Paradigm Initiative, qui évalue le respect par les États des principes clés des droits de l'homme tels qu'énoncés dans la Déclaration de principes sur la liberté d'expression et l'accès à l'information en Afrique de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. Des lois efficaces et des initiatives ciblées ont soutenu les progrès du Ghana en matière de TIC au cours de l'année, plaçant le pays en bonne position dans divers indices. Des défis subsistent toutefois en matière de liberté de la presse, de fracture numérique, de protection des données et de cybersécurité. Des cadres réglementaires solides, associés à une collaboration stratégique entre les entités gouvernementales, les organisations de la société civile et le secteur privé, sont es-

sentiels pour améliorer l'accès aux technologies et protéger les droits numériques.

Introduction

La libéralisation du secteur des TIC au Ghana en 1994 a joué un rôle clé dans le développement des infrastructures et le renforcement de la compétitivité du pays par rapport à ses voisins de la région. En 2025, le secteur était évalué à environ 1,5 milliard de cédis ghanéens, soit environ 136 millions de dollars américains par an, avec des perspectives de croissance stable.¹ Le pays dispose désormais de six câbles sous-marins² avec une capacité de bande passante cumulée estimée à environ 7,16 téraoctets, ce qui positionne le Ghana comme un pôle potentiel de services basés sur les TIC en Afrique de l'Ouest.³ Un ensemble clair de lois, de politiques et de projets ciblés axés sur des objectifs spécifiques a aidé le pays à réaliser des progrès significat-

ifs dans son secteur des TIC. Le Ghana Digital Acceleration Project, qui a obtenu 15,77 millions de dollars de décaissements en mars 2024⁴, est l'un des principaux projets d'infrastructure actuellement en cours visant à étendre et à améliorer la connectivité tant nationale qu'internationale. Une autre initiative notable est le réseau 5G Next Gen InfraCo (NGIC), un partenariat public-privé lancé mi-2024 pour développer la première infrastructure mobile à large bande 4G/5G partagée et neutre d'Afrique. Cette initiative vise une couverture numérique complète d'ici 2030, avec des plans de déploiement de 4 400 sites et la desserte de 37 millions de clients d'ici 2028.⁵ En 2025, NGIC n'avait déployé que 16 sites compatibles 5G et obtenu l'autorisation complète de la NCA pour son infrastructure de réseau central. Ces étapes marquent des progrès significatifs après les retards enregistrés en 2024.⁶ Le Ghana semble mieux se porter que ses voisins de la région, avec un

1. Ghana - Technologies de l'information et de la communication (2025) <https://www.trade.gov/country-commercial-guides/ghana-information-and-communications-technology-ict> (consulté le 30 novembre 2025).
2. Exposé du ministre des Communications et de la Numérisation devant le Parlement sur les perturbations de l'Internet au Ghana résultant de l'endommagement des câbles sous-marins (2024) <https://moc.gov.gh/wp-content/uploads/2023/03/Briefing-on-Submarine-Cable-Disruptions-2-1.pdf> (consulté le 30 novembre 2025)
3. Le secteur des technologies de l'information et de la communication au Ghana (2019) <https://www.ecexport-symposium.co.za/wp-content/uploads/2020/06/ICT-SECTOR-PROFILE-2019.pdf> (consulté le 13 novembre 2024)
4. Ghana - Projet d'accélération numérique (2025) <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/938111649959522167/ghana-digital-acceleration-project>
5. Le gouvernement lance Infraco nouvelle génération pour le déploiement de la 5G au Ghana (2024) <https://moc.gov.gh/2024/06/03/government-launches-next-gen-infraco-for-5g-deployment-in-ghana/> (consulté le 30 novembre 2025)
6. Briefing sectoriel du deuxième trimestre par l'honorable ministre de la Communication, des Technologies numériques et de l'Innovation (2025) <https://moc.gov.gh/wp-content/uploads/2023/03/Q2-Briefing-MoCD-TI-2-July.pdf> (consulté le 9 décembre 2025)

score de 66,2 sur 100 à l'indice de développement des TIC de 2024, dépassant le Nigeria et la Côte d'Ivoire, qui ont obtenu respectivement 46,9 et 65,3.⁷ Il s'est également classé cinquième en Afrique dans l'indice de préparation des réseaux (NRI) de 2023, surpassant sa région dans chacun des quatre piliers de l'indice.⁸

La libéralisation du secteur des TIC, à la suite des changements constitutionnels liés à la promulgation de la Constitution de 1992, a également eu une influence significative sur la croissance du paysage des médias de masse. En 2025, on comptait au total 176 chaînes de télévision⁹ et 768 stations de radio FM¹⁰ autorisées à émettre au Ghana. Avant 1993, il n'y avait qu'une seule chaîne de télévision et une seule station de radio au Ghana. Cet exploit n'aurait pas pu être réalisé sans la combinaison des progrès technologiques et d'un environnement juridique et politique favorable. Il semble y avoir eu une relation symbiotique entre la croissance progressive de l'esprit démocratique du Ghana et l'expansion du pa-

ysage médiatique ghanéen, comme l'avaient peut-être prévu les rédacteurs de la Constitution de 1992.¹¹ L'article 12 de la Constitution garantit la liberté de la presse et fournit des lignes directrices pour un journalisme responsable en stipulant un droit de réponse.¹² La loi pénale sur la diffamation, qui avait restreint la liberté de la presse et criminalisé la liberté d'expression pendant plus d'un siècle, a été abrogée.¹³ Néanmoins, l'article 208 de la loi sur les infractions pénales (loi n° 29) et la loi sur les communications électroniques (loi n° 775) sont deux textes qui continuent d'entraver la liberté de la presse.

Malgré de bons classements dans les indices mondiaux pertinents, le Ghana reste confronté à certains défis dans le domaine des TIC et des médias de masse. Dans le rapport Londa 2024 sur le Ghana, la liberté de la presse et l'expression en ligne ont été signalées comme étant en recul. Une fracture numérique existante, illustrée par des différences en matière de qualité de service, d'accès aux technologies numériques

7. Mesurer le développement numérique - L'indice de développement des TIC (2024) https://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/ind/d-ind-ict_mdd-2024-3-pdf-e.pdf (consulté le 12 novembre 2024)
8. Indice de préparation des réseaux (2023) <https://download.networkreadinessindex.org/reports/countries/2023/ghana.pdf> (consulté le 30 novembre 2025)
9. Liste des chaînes de télévision autorisées au troisième trimestre (2025) <https://nca.org.gh/television/> (Consulté le 30 novembre 2025)
10. Stations de radio VHF-FM autorisées au troisième trimestre (2025) <https://nca.org.gh/authorised-radio/> (consulté le 30 novembre 2025)
11. Évolution du paysage médiatique ghanéen sur 30 ans (2023) <https://ifex.org/changes-in-ghanas-media-landscape-over-30-years/> (consulté le 30 novembre 2025)
12. Cadre réglementaire des médias au Ghana (2017) <https://philipatawura.wordpress.com/2017/05/02/regulatory-framework-of-the-media-in-ghana/> (consulté le 14 novembre 2024)
13. Le paysage médiatique ghanéen : comment les pratiques contraires à l'éthique des journalistes sapent le progrès (2012) https://ghana.mom-gmr.org/uploads/tx_lfrogmom/documents/18-476_import.pdf (consulté le 14 novembre 2024)

et de compétences numériques entre divers groupes de population, a également été signalée. Les questions relatives à la protection des données, à la vie privée et à la cybersécurité ont été identifiées comme nécessitant une attention particulière et des solutions proactives pour s'adapter à l'évolution du paysage technologique.

Accès à Internet

En 2025, le Ghana comptait au total 38,3 millions de connexions mobiles actives, ce qui représente un taux de pénétration de la téléphonie mobile de 120 %. En moyenne, chaque personne possède plus d'une connexion mobile, ce qui reflète la dépendance croissante à l'égard de la technologie mobile dans la vie quotidienne. Parmi les appareils connectés, les smartphones représentaient 58 %, les téléphones multifonctions 26 % et les téléphones basiques 16 %.¹⁴ Le taux de pénétration de l'Internet mobile a atteint environ 70 %, avec quelque 24,3 millions d'in-

ternantes, principalement dans les zones urbaines, faisant du Ghana le neuvième pays d'Afrique en termes de nombre d'internautes. Cela représente une augmentation d'environ 9 % par rapport à 2024. La plupart des nouveaux internautes privilégient le mobile, car beaucoup n'ont jamais utilisé d'ordinateur de bureau ou portable.¹⁵ On compte 7,95 millions d'utilisateurs de réseaux sociaux, soit 23 % de la population totale.¹⁶ Ce groupe passe en moyenne trois heures et 23 minutes par jour sur les réseaux sociaux, ce qui fait du Ghana le sixième pays au monde en termes d'utilisation des réseaux sociaux et le troisième en Afrique.¹⁷ Facebook et YouTube comptent le plus grand nombre d'utilisateurs¹⁸

On dénombre trois opérateurs de réseaux mobiles, trois opérateurs de réseaux fixes et un fournisseur d'accès sans fil à haut débit. MTN Ghana et Telecel détiennent les parts de marché les plus importantes, totalisant plus de 70 %.¹⁹ La concurrence sur le marché pour les clients Internet et les utilisateurs finaux est très faible.²⁰ Le Ghana occupe la première place du classement des pays africains où

14. Bulletin statistique trimestriel sur les communications au Ghana (2025) [https://nca.org.gh/wp-content/uploads/2025/07/Q1-2025-Statistical-Bulthe US\\$1.17letin.pdf](https://nca.org.gh/wp-content/uploads/2025/07/Q1-2025-Statistical-Bulthe US$1.17letin.pdf) (consulté le 2 décembre 2025)
15. Le nombre d'internautes au Ghana atteint 26 millions, mais des millions de personnes restent encore hors ligne (2025) <https://labarijournal.com/internet-users-in-ghana-accelerates-to-26-million-but-millions-still-remain-offline/> (consulté le 3 décembre 2025)
16. Digital 2025 : Ghana (2025) <https://datareportal.com/reports/digital-2025-ghana> (consulté le 2 décembre 2025)
17. Utilisation d'Internet au Ghana (2024) <https://genderanddigital.org/internet-social-media-usage/> (consulté le 17 novembre 2024)
18. YouTube et Facebook comptent le plus grand nombre d'utilisateurs au Ghana en 2025 (2025) <https://techlabari.com/youtube-and-facebook-have-the-most-users-in-ghana-in-2025/> (consulté le 3 décembre 2025)
19. Perspectives mondiales sur la croissance du marché des télécommunications au Ghana : perspectives 2025-2033 (2025) <https://www.marketreportanalytics.com/reports/ghana-telecom-market-90137#summary> (consulté le 2 décembre 2025)
20. Rapport sur le Ghana (2025) <https://pulse.internetsociety.org/en/reports/GH/> (consulté le 2 décembre 2025)

l'Internet est le plus cher, avec un coût de 2,58 dollars par Mbps.²¹ Quelques fournisseurs contrôlent la majeure partie du réseau dorsal en fibre optique du pays, ce qui entraîne des tarifs de gros élevés que les petits fournisseurs d'accès à Internet (FAI) doivent répercuter sur les consommateurs.²²

Néanmoins, les données mobiles sont relativement moins chères. Récemment, le ministre chargé du secteur a annoncé une augmentation minimale de 10 % des volumes de données inclus dans les forfaits Internet mobiles, sans augmentation supplémentaire des prix. Il a déclaré que cette mesure s'inscrivait dans le cadre des efforts du gouvernement visant à accélérer la transformation numérique du Ghana en facilitant l'accès à Internet via les téléphones mobiles.²³ L'introduction de la technologie 5G devrait également améliorer la qualité et la vitesse des services de données, ce qui augmentera encore la pénétration d'Internet. À cette fin, MTN Ghana a annoncé son intention de

supprimer progressivement ses réseaux 2G et 3G, laissant ainsi aux clients suffisamment de temps pour passer à la technologie moderne.²⁴

Les smartphones sont essentiels pour stimuler la pénétration d'Internet. Le gouvernement doit donc s'efforcer de les rendre plus abordables. En 2025, la taxe à l'importation sur les smartphones est toujours en vigueur. En 2022, selon l'Alliance for Affordable Internet, le coût d'un smartphone représente 39 % du revenu mensuel moyen des habitants en Afrique subsaharienne.²⁵ Au Ghana, un smartphone d'entrée de gamme coûte 49,90 dollars américains, tandis que les modèles haut de gamme peuvent coûter plus de 325,73 dollars américains. En 2025, le salaire minimum journalier au Ghana était de 1,28 dollar américain, contre 1,17 dollar américain l'année précédente.²⁶ Avec un salaire mensuel moyen estimé à 2 922 GH¢,²⁷ soit environ 267 dollars américains, un smartphone d'entrée de gamme pourrait représenter 27 % du

21. Les pays africains où l'Internet est le plus cher en 2025 (2025) <https://africa.businessinsider.com/local/lifestyle/african-countries-with-the-most-expensive-internet-in-2025/j7w09dx> (consulté le 2 décembre 2025)

22. Pourquoi l'Internet reste-t-il si cher au Ghana en 2025 ? (2025) <https://thehighstreetjournal.com/why-is-ghanas-internet-still-so-expensive-in-2025/> (Consulté le 2 décembre 2025)

23. Le Ghana annonce une augmentation des volumes Internet à partir du 1er juillet (2025) <https://extensia.tech/ghana-announces-increased-internet-volumes-from-july-1/> (consulté le 1er décembre 2025)

24. MTN Ghana dévoile son plan de fermeture des services 2G et 3G (2025) <https://www.gbcghanaonline.com/technology/mtn-ghana-outlines-plan/2025/> (Consulté le 3 décembre 2025)

25. Le prix des smartphones baisse, mais ils restent inabordable pour des milliards de personnes à travers le monde (2022) <https://a4ai.org/news/the-cost-of-smartphones-falls-but-they-remain-unaffordable-for-billions-around-the-world> (consulté le 17 novembre 2024)

26. Le salaire minimum journalier national du Ghana a augmenté de 10 % pour 2025 (2025) <https://www.graphic.com.gh/business/business-news/ghanas-national-daily-minimum-wage-increased-by-10-for-2025.html> (consulté le 3 décembre 2025)

27. Faire face à l'inflation : impacts de la crise du coût de la vie sur les travailleurs du secteur informel à Accra, au Ghana (2024) <https://www.wiego.org/resources/navigating-inflation-impacts-cost-living-crisis-workers-informal-employment-accra-ghana> (consulté le 17 novembre 2024)

salaires mensuels moyens de la grande majorité des personnes salariées au Ghana. L'achat de données mobiles leur coûterait également 0,40 dollar américain par gigaoctet.²⁸ Le Ghana est respectivement le deuxième et le troisième pays le moins cher d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique en matière de données mobiles.²⁹

Le gouvernement s'engage à améliorer la culture numérique et l'inclusion numérique en fournissant des données mobiles abordables pour tous. Un rapport de la GSMA prévoit que cela pourrait entraîner une augmentation du nombre d'utilisateurs uniques de l'Internet mobile pour atteindre 20,6 millions d'ici 2029.³⁰

Les coupures et pannes d'Internet sont rares au Ghana. Il n'existe actuellement aucune restriction gouvernementale concernant l'accès à Internet et aucun cas de censure ou de surveillance gouvernementale des e-mails ou des forums de discussion en ligne sans contrôle judiciaire n'a été signalé. Cela peut s'expliquer par plusieurs facteurs, notamment la législation en vigueur, la volonté politique

et les efforts des organisations de la société civile. Aucune coupure d'Internet n'a été enregistrée en 2025, bien que le ministre chargé du secteur aurait envisagé une coupure temporaire d'Internet à l'échelle nationale pour mettre fin à la diffusion de vidéos perturbantes à la suite de l'accident d'hélicoptère du 6 août impliquant des responsables gouvernementaux de premier plan.³¹

Selon l'indice « Freedom on the Net » 2025 publié par Freedom House, la liberté d'Internet au Ghana est classée comme « partiellement libre », avec un score de 64 sur 100,³² soit une baisse d'un point par rapport à l'année précédente. Cela indique un niveau modéré de droits numériques et d'accessibilité en ligne, reflétant les aspects positifs et les défis du paysage numérique du pays. La qualité du service est une préoccupation pour la partie de la population ayant accès à Internet. Au troisième trimestre 2025, MTN offrait l'Internet mobile le plus rapide du Ghana avec une vitesse de téléchargement moyenne de 21,3 Mbps. La vitesse de chargement de données la plus élevée a été enregistrée chez MTN, à 13,5 Mbps. Le ping le plus bas

28. Les 20 pays d'Afrique où les tarifs de données mobiles sont les moins chers (2025) <https://talkafricana.com/african-countries-with-the-cheapest-mobile-data-prices/> (consulté le 3 décembre 2025)
29. Le prix des données mobiles au Ghana est le troisième moins cher d'Afrique et le deuxième d'Afrique de l'Ouest (2024) <https://www.modernghana.com/news/1328926/mobile-data-price-in-ghana-third-cheapest-in-afric.html> (consulté le 17 novembre 2024)
30. Les réformes numériques pourraient rapporter 3,4 milliards de dollars à l'économie ghanéenne d'ici 2030 (2025) <https://www.newsghana.com.gh/digital-reforms-could-add-us3-4-billion-to-ghanas-economy-by-2030/> (Consulté le 8 décembre 2025)
31. Le ministre a envisagé une coupure temporaire d'Internet pour freiner la diffusion de vidéos choquantes sur un terrible accident d'hélicoptère (2025) <https://www.myjoyonline.com/minister-weighed-temporary-internet-black-out-to-curb-spread-of-horrific-helicopter-crash-videos/> (Consulté le 3 décembre 2025)
32. Freedom on the Net (2025) <https://freedomhouse.org/country/ghana/freedom-net/2025> (consulté le 3 décembre 2025)

a été observé chez Telecel, à 134 millisecondes. Au cours de la même période, l'Internet haut débit le plus rapide au Ghana était fourni par Starlink, avec une vitesse moyenne de téléchargement de 81,2 Mbps. Le Ghana se classait 130e au niveau mondial et 19e en Afrique subsaharienne dans l'indice mondial d'excellence des réseaux (Global Network Excellence Index) du troisième trimestre 2025.³³

MTN reste un acteur majeur parmi les opérateurs de réseaux mobiles au Ghana, avec une part de marché de 75 %. Telecel est un acteur majeur du marché des opérateurs de réseaux fixes, avec une part de marché de 73 %.³⁴ Cela a suscité des inquiétudes quant au maintien d'une concurrence loyale, à la promotion de l'innovation et à la protection des droits des consommateurs. Bien que le gouvernement ait introduit une politique de neutralité technologique afin de remédier aux déséquilibres du marché et d'élargir le choix des consommateurs dans le secteur des télécommunications,³⁵ l'impact de cette mesure sur le marché reste à évaluer.

L'annexe 2 du Règlement national sur les communications (qualité de service) de 2016 établit les paramètres de référence que chaque fournisseur de services de téléphonie mobile doit respecter.³⁶ En cas de non-respect des indicateurs de qualité de service fixés, l'autorité de régulation sanctionne l'acteur du secteur en infraction. Aucun cas de sanction à l'encontre d'une entreprise de télécommunications n'a été signalé au cours de la période considérée. Néanmoins, le gouvernement a lancé un avertissement sévère, menaçant d'imposer des amendes et des sanctions si les opérateurs ne parviennent pas à améliorer la qualité de leurs services d'ici la fin de l'année.³⁷ Afin de renforcer l'autorité de régulation et de moderniser le cadre réglementaire et institutionnel du secteur des communications au Ghana, le gouvernement a entamé le processus de modification de la loi sur l'Autorité nationale des communications (loi n° 769 de 2008).³⁸

33. Indice mondial d'excellence des réseaux – Mise à jour du troisième trimestre 2025 (2025) <https://insights.opensignal.com/2025/10/21/global-network-excellence-index-q3-2025-update/dt> (Consulté le 8 décembre 2025)

34. Statistiques du marché (2023) <https://nca.org.gh/wp-content/uploads/2023/04/Mobile-Data-Year-ended-2022-Jan-2023.pdf> (consulté le 20 novembre 2024)

35. La NCA introduit la neutralité technologique au Ghana (2023) <https://nca.org.gh/2023/07/18/nca-introduces-technology-neutrality-in-ghana/> (consulté le 20 novembre 2024)

36. Règlement national sur les communications (qualité de service), (2016) <https://nca.org.gh/wp-content/uploads/2021/11/Draft-QoS-Regulations-April-2016.pdf> (consulté le 17 novembre 2024)

37. Améliorez la qualité du service d'ici décembre ou vous vous exposerez à de lourdes amendes – Sam George met en garde les opérateurs télécoms (2025) <https://citinewsroom.com/2025/05/improve-service-quality-by-december-or-face-heavy-fines-sam-george-warns-telcos> (Consulté le 3 décembre 2025)

38. Appel à commentaires – Projet de loi sur l'Autorité nationale des communications (2025) <https://nca.org.gh/2025/10/16/invitation-for-comments-national-communications-authority-bill/> (consulté le 3 décembre 2025)

Liberté d'expression

La Constitution du Ghana garantit la liberté d'expression ainsi que la liberté et l'indépendance des médias, comme le stipulent les chapitres 5 et 12. Néanmoins, certaines lois continuent d'être utilisées pour harceler, arrêter et incarcérer des journalistes au Ghana. Il s'agit de l'article 208 de la loi modifiée sur les infractions pénales (loi n° 29) et de la loi sur les communications électroniques (loi n° 775).³⁹ Ces deux lois traitent respectivement de la diffusion de fausses informations et de la désinformation. Elles sont vagues et peuvent être utilisées pour criminaliser pratiquement tout discours susceptible d'être interprété comme suscitant la peur ou l'inquiétude.⁴⁰ Des arguments ont également été avancés quant à la nature draconienne et au caractère obsolète de ces lois, car elles violent les lois internationales et nationales relatives aux droits de l'homme concernant la liberté d'expression.⁴¹ Le gouvernement a lancé le processus de modification de la loi

sur les communications électroniques (loi n° 775) et de promulgation d'une nouvelle législation visant à lutter contre la désinformation, la désinformation, les discours de haine et la publication d'autres informations dans l'espace numérique.

Le grand public a été invité à donner son avis sur ces lois.⁴² La législation devrait établir un cadre clair pour définir la liberté d'expression, visant à prévenir les arrestations arbitraires, le harcèlement et les agressions contre les journalistes. Le Ghana se situe actuellement dans la catégorie de risque modéré en matière de désinformation. Ce classement repose sur ses niveaux de gouvernance, de liberté des médias et de pénétration numérique. Le pays a obtenu un score de 57 % dans le rapport 2025 sur l'indice de désinformation, ce qui indique une résilience relativement forte face à la désinformation, avec un taux de détection de 96 %. Bien que le taux de détection soit élevé, seuls 31,2 % des personnes prennent la peine de vérifier le contenu.⁴³ La propagande des partis politiques, le fait que les médias traditionnels sacrifient l'exacti

39. Les deux lois qui ont survécu à l'abrogation de la loi pénale sur la diffamation au Ghana (2022) <https://mfwa.org/issues-in-focus/the-two-laws-surviving-the-repealed-criminal-libel-law-in-ghana> (consulté le 19 novembre 2024)
40. La loi ghanéenne sur la publication de fausses informations est vague et peut facilement donner lieu à des abus (2022) <https://blogs.lse.ac.uk/africaatlse/2022/02/25/ghana-law-publication-of-fake-news-vague-easily-abused-free-speech> (Consulté le 19 novembre 2024)
41. La loi ghanéenne sur la publication de fausses informations est vague et peut facilement donner lieu à des abus – elle devrait être abrogée (2022) <https://theconversation.com/ghanas-law-on-publication-of-false-news-is-vague-and-easily-abused-it-should-go-177470> (Consulté le 19 novembre 2024)
42. Le Ghana prolonge le délai de consultation sur les nouvelles lois visant à réglementer les évolutions technologiques et les nouveaux domaines numériques (2025) <https://www.africa-legal.com/news/ghana-extends-time-for-feedback-on-new-laws-to-regulate-tech-evolutions-and-emerging-digital-areas/123829#> (Consulté le 3 décembre 2025)
43. Rapport sur l'indice de désinformation en Afrique de l'Ouest (2025) <https://penplusbytes.org/wp-content/uploads/2025/10/1st-October-2025-PenPlusBytes-Disinformation-Index-Report-2025.pdf> (consulté le 4 décembre 2025)

tude de l'information au profit de la rapidité, et les défis réglementaires du gouvernement ghanéen sont les principaux facteurs à l'origine du problème de la mésinformation et de la désinformation.⁴⁴

En 2025, trois cas d'arrestation et d'interrogatoire de journalistes par les forces de l'ordre ont été signalés. Ces cas concernaient Ohenba Nana Asiedu, journaliste à Wontumi TV ;⁴⁵ Prosper Agbenyegah, rédacteur en chef chez Current Issues⁴⁶ et Samuel Amadotor, journaliste chez Dklassgh.net.⁴⁷ Le harcèlement et les agressions de journalistes par des citoyens sont également fréquents. Deux cas d'agression de journalistes par des citoyens ont été signalés. Cela concernait Carlos Lornyo Atsu Calony⁴⁸ et Latif Iddrisu⁴⁹, tous deux journalistes chez JoyNews. Au cours de cette année, Daniel Owuusu Karanteng, sus-

pect dans le meurtre d'Ahmed Suale, a été identifié, arrêté et mis en examen⁵⁰

De 2019 à 2025, au moins 36 journalistes et professionnels des médias ghanéens ont été victimes d'arrestations, d'agressions et de menaces en lien avec leur travail. Rien qu'en 2025, au moins 18 journalistes ont été victimes d'agressions physiques ou verbales⁵¹ À la date de rédaction du présent rapport, aucun résultat n'a été signalé concernant les poursuites judiciaires engagées contre les auteurs de ces agressions contre des journalistes. Sans mesures de sécurité adéquates, la neutralité de l'information est compromise. Le classement du Ghana dans le Classement mondial de la liberté de la presse n'a cessé de reculer au fil des ans, passant de la 23e place en 2018 à la 60e en 2022, puis à la 62e en 2023, pour finir à la 50e en 2024.⁵² En 2025, le

44. Les parties prenantes identifient trois principaux facteurs de désinformation au Ghana (2023) <https://mfwa.org/issues-in-focus/stakeholders-urge-tech-giants-govt-to-attend-to-mis-disinformation-situation-in-ghana/> (consulté le 4 décembre 2025)
45. Ghana : un journaliste détenu et interrogé pour révéler sa source d'information (2025) <https://mfwa.org/country-highlights/ghana-journalist-detained-questioned-source-disclosure/> (Consulté le 3 décembre 2025)
46. Le Secrétariat à la sécurité nationale du Ghana interroge le rédacteur en chef d'un journal au sujet d'un article sur un document « divulgué » (2025) <https://mfwa.org/country-highlights/ghana-journalist-interrogated-over-publication/> (Consulté le 3 décembre 2025)
47. La police sous le feu des critiques suite à l'arrestation et au maintien en détention d'un journaliste (2025) <https://www.ghanaweb.com/GhanaHomePage/NewsArchive/Police-under-fire-over-arrest-and-continued-detention-of-journalist-2010381> (Consulté le 3 décembre 2025)
48. Un groupe de presse exhorte le Ghana à agir suite à des agressions contre des journalistes (2025) <https://www.jurist.org/news/2025/08/press-group-urges-ghana-to-act-following-assault-against-journalists/> (consulté le 3 décembre 2025)
49. Ghana : la police arrête un suspect impliqué dans l'agression d'un journaliste (2025) <https://mfwa.org/country-highlights/ghana-police-arrest-suspect-assault-joynews-journalist/> (consulté le 3 décembre 2025)
50. Ghana : la police arrête un suspect dans le meurtre du journaliste Ahmed Suale (2025) <https://www.ifj.org/media-centre/news/detail/category/africa/article/ghana-police-arrest-a-suspect-in-the-murder-of-journalist-ahmed-suale> (consulté le 3 décembre 2025)
51. Rapport d'enquête : 18 journalistes ghanéens agressés entre janvier et juillet 2025 (2025) <https://ghana.dubawa.org/investigative-report-18-ghanaiian-journalists-attacked-between-january-and-july-2025/> (consulté le 5 décembre 2025)
52. La MFWA attribue le recul de la liberté de la presse au Ghana à la multiplication des violations <https://citinewsroom.com/2025/11/mfwa-blames-rising-violations-for-ghanas-declining-press-freedom-ranking/> (consulté le 3 décembre 2025)

Ghana occupait la 52e place du Classement mondial de la liberté de la presse.⁵³ Dans le Classement mondial de la liberté 2025, il a obtenu un score de 80 sur 100.⁵⁴ Cela montre que le Ghana est une société relativement ouverte où chacun est libre d'exprimer ses opinions et ses croyances ou ses non-croyances.

Protection des données et vie privée

Alors que l'Internet et les technologies continuent de se démocratiser au Ghana, on ne saurait trop insister sur l'importance de la protection des données et de la vie privée. La loi de 2012 sur la protection des données et la vie privée (loi n° 843) fournit les garde-fous nécessaires en tant que principale législation ghanéenne régissant la vie privée et la protection des données. Il existe d'autres instruments juridiques comportant des dispositions relatives à la vie privée et à la protection des données.⁵⁵ La Constitution, la loi de 2008

sur les communications électroniques (loi n° 775) et la loi de 2020 sur la cybersécurité (loi n° 1038). L'article 18(2) de la Constitution de 1992 consacre les droits fondamentaux des citoyens à la vie privée.

Les clauses 8 (1) et 8 (2) de la loi de 2008 sur les communications électroniques (loi n° 775) préservent la confidentialité des données des utilisateurs de services. Si ces lois protègent les données et la vie privée des citoyens, il existe toutefois des exceptions. Le droit à la vie privée peut être restreint par la loi lorsque cela est nécessaire pour la sécurité et le bien-être économique du pays, la protection de la santé ou de la moralité, la prévention des troubles ou de la criminalité, ou la protection des droits et libertés d'autrui. Le pouvoir judiciaire veille au respect strict et impartial de ces instruments juridiques. Dans une affaire historique en 2024, la cour a jugé que l'instrument exécutif (E.I) 63 était illégal et a ordonné au gouvernement de supprimer toutes les données collectées à l'aide de cet instrument.⁵⁶

Les violations de données constituent un problème majeur au Ghana. Au troisième trimestre 2025, le pays enregistrait en moyenne

53. Ghana : Classement mondial de la liberté de la presse (2025) <https://rsf.org/en/country/ghana> (consulté le 3 décembre 2025)

54. Freedom in the World 2025 (2025) <https://freedomhouse.org/country/ghana/freedom-world/2025> (consulté le 5 décembre 2025)

55. Lois sur la protection des données dans le monde : Ghana 2024) (<https://www.dlapiperdataprotection.com/index.html?t=law&c=GH>) (consulté en novembre 2024)

56. Ghana : la MFWA salue la décision de la Haute Cour ordonnant au gouvernement de cesser la collecte de données personnelles (2021) <https://mfwa.org/ghana-mfwas-welcome-high-court-ruling-ordering-government-to-stop-collecting-personal-data/> (Consulté le 22 novembre 2024)

15 violations de données pour 100 Ghanéens, ce qui classe le Ghana au 93e rang mondial, avec plus de 5,3 millions de comptes piratés depuis 2004 à ce jour.⁵⁷ Cette année, MTN Ghana a subi une violation de données majeure qui a touché 5 700 clients, soulevant des inquiétudes quant à l'efficacité avec laquelle les régulateurs appliquent les réglementations en matière de protection des données.⁵⁸

À la suite de cela, la Commission ghanéenne de protection des données a lancé sa campagne « Privacy Awareness » (Sensibilisation à la vie privée) afin d'informer les personnes concernées et les responsables du traitement des données de leurs droits et obligations en vertu de la loi de 2012 sur la protection des données.⁵⁹ Aucun rapport public n'a été publié concernant les résultats, le cas échéant, de l'enquête lancée par le ministère compétent et les autorités de régulation sur l'incident de violation de données chez MTN.⁶⁰ Il a été rapporté que des données provenant de 35 institutions ghanéennes — notamment

des ministères, des agences de régulation, des banques, des hôpitaux et des universités — circulaient sur le dark web, ce qui posait des risques de violation de la vie privée et de compromission potentielle au niveau national.⁶¹

Les récentes violations de données pourraient indiquer un manque de mesures de cybersécurité efficaces. Le Ghana a connu une augmentation significative de la cybercriminalité, entraînant une perte d'environ 1,8 million de dollars américains au cours des neuf premiers mois de 2025. Cela représente une hausse de 17 % par rapport à la même période en 2024.⁶² Le nombre d'incidents de cybercriminalité signalés est passé de 1 317 au début de 2024 à 2 008 en 2025, la fraude en ligne, le cyberharcèlement et le chantage représentant la majorité des cas.⁶³ En termes de répartition, la fraude en ligne représentait 36 %, tandis que le cyberharcèlement représentait 25 %. Les pourcentages pour les autres catégories sont les suivants: le chan-

57. Statistiques mondiales sur les violations de données - Ghana (2025) <https://surfshark.com/research/data-breach-monitoring> (consulté le 23 novembre 2024)

58. Fuite de données chez MTN Ghana : un signal d'alarme pour les droits à la vie privée et la responsabilité des entreprises (2025) <https://www.modernghana.com/news/1396072/mtn-ghana-data-breach-a-wake-up-call-for-privacy.html> (consulté le 4 décembre 2025)

59. La Commission de protection des données lance une campagne de sensibilisation du public (2025) <https://dataprotection.org.gh/the-data-protection-commission-launches-public-awareness-campaign/> (consulté le 4 décembre 2025)

60. Le ministère des Communications enquête sur une faille de cybersécurité touchant 5 700 utilisateurs de MTN (2025) <https://www.gbcghanaonline.com/general-news/communication-ministry-probes-cybersecurity-breach-affecting-5700-mtn-users/2025/> (consulté le 4 décembre 2025)

61. 15 millions de GH¢ perdus à cause de la cyberfraude au premier semestre 2025 (2025) <https://thebftonline.com/2025/09/09/gh%E2%82%B515m-lost-to-cyberfraud-in-first-half-2025/> (Consulté le 4 décembre 2025)

62. Le Ghana confronté à une augmentation des coûts et des incidents liés à la cybercriminalité en 2025 (2025) <https://www.africanwirelesscomms.com/news-details?itemid=9710&post=ghana-faces-rising-cyber-crime-costs-and-incidents-in-2025-397234> (consulté le 5 décembre 2025)

63. Cybercriminalité : le point faible numérique croissant du Ghana (2025) <https://imaniafrica.org/2025/09/cyber-crime-ghanas-growing-digital-weak-spot/> (consulté le 5 décembre 2025)

tage à 14 %, l'accès non autorisé à 12 % et la divulgation d'informations à 9 %.⁶⁴ Le cyberharcèlement est devenu de plus en plus courant, en particulier sur les réseaux sociaux. L'anonymat des interactions en ligne contribue largement à cette tendance.

En intégrant la loi sur la cybersécurité de 2020 (loi n° 1038) à la loi sur la protection des données de 2012 (loi n° 843), l'Autorité de cybersécurité met en place un cadre comprenant des campagnes de sensibilisation, des programmes éducatifs et des lignes directrices pour un comportement responsable en ligne.⁶⁵

L'Autorité de cybersécurité mène chaque année des campagnes de sensibilisation pour éduquer les citoyens. La campagne de cette année, intitulée « Construire un espace numérique sûr, informé et responsable », vise à lutter contre la désinformation et la manipulation par deepfake tout en promouvant la responsabilité chez les citoyens et les institutions.⁶⁶ Les forces de l'ordre ne sont pas en reste dans la lutte contre la cybercriminalité.

Un Comité conjoint de cybersécurité, travaillant en étroite collaboration avec les agences de sécurité internationales, a été mis en place pour protéger l'économie numérique du Ghana. Une opération majeure d'INTERPOL menée dans 14 pays africains a abouti à l'arrestation de 260 personnes soupçonnées d'escroquerie, les autorités ghanéennes ayant arrêté 68 individus et saisi des preuves importantes.⁶⁷ La loi sur la cybersécurité est en cours de révision afin d'étendre considérablement les pouvoirs de l'Autorité de cybersécurité pour lutter efficacement contre la cybercriminalité.

Il n'existe actuellement aucune législation en vigueur concernant la localisation des données. Cependant, certains indices laissent penser que le gouvernement travaille à l'élaboration d'un cadre visant à garantir l'hébergement local de toutes les données hébergées à l'étranger.⁶⁸ Même si la loi sur la protection des données ne prescrit pas de conditions spécifiques pour les transferts transfrontaliers de données, les responsables du traitement qui externalisent le traitement à des

64. Les pertes liées à la cybercriminalité au Ghana au premier semestre 2025 révélées (2025) <https://www.ghanaweb.com/GhanaHomePage/business/Ghana-s-cybercrime-losses-in-first-half-of-2025-revealed-1999119> (consulté le 5 décembre 2025)
65. Ghana : l'Autorité de cybersécurité élabore un cadre pour lutter contre le cyberharcèlement chez les élèves (2024) <https://publicsectormag.net/2024/06/10/ghana-cybersecurity-authority-develops-framework-to-combat-cyberbullying-among-students/> (Consulté le 23 novembre 2024)
66. Le ministre lance le Mois national de la sensibilisation à la cybersécurité 2025 et appelle à un espace numérique plus sûr et plus responsable (2025) <https://moc.gov.gh/2025/09/03/minister-launches-2025-national-cyber-security-awareness-month-and-calls-for-safer-more-accountable-digital-space/> (Consulté le 5 décembre 2025)
67. 68 escrocs arrêtés au Ghana alors qu'INTERPOL démantèle un réseau africain de cybercriminalité d'une valeur de 2,8 millions de dollars (2025) <https://www.gbcghanaonline.com/general/ghana-interpol-scammers/2025/> (Consulté le 5 décembre 2025)
68. Le gouvernement s'efforce d'héberger tous les centres de données localement (2024) <https://moc.gov.gh/2024/06/26/government-working-to-host-all-data-centres-locally/> (consulté le 4 décembre 2025)

sous-traitants étrangers sont tenus de se conformer à la législation ghanéenne, de divulguer les destinations des transferts de données et d'obtenir le consentement des personnes concernées lors de l'enregistrement.⁶⁹

En 2025, le Ghana comptait huit centres de données, se classant ainsi huitième parmi les pays africains dotés de centres de données.⁷⁰ La dynamique de croissance du secteur des centres de données s'inscrit dans le cadre de la politique ghanéenne « ICT for Accelerated Development » (TIC pour un développement accéléré) et du projet « Ghana Digital Acceleration Project » (GDAP), qui met l'accent sur le développement des infrastructures. Parmi les autres politiques clés figurent la politique d'infrastructure physique habilitante (EPI) pour le haut débit et la loi nationale de 2008 sur les technologies de l'information, qui habilite l'Agence nationale des technologies de l'information (NITA) à réglementer le secteur. En 2024, l'Agence a organisé une consultation publique afin d'élaborer un cadre réglementaire pour les services des centres de données.⁷¹

Le Ghana utilise des technologies de surveillance de masse. Les contrats connus conclus avec diverses entreprises étrangères pour ces technologies s'élèvent à environ 184 millions de dollars américains. La majeure partie de cette somme a été allouée à un projet « Safe City » qui comprend un système de vidéo-surveillance fonctionnant grâce à une intelligence artificielle de reconnaissance faciale fournie par l'entreprise chinoise Huawei. De plus, plusieurs nouveaux systèmes d'identification biométrique exigent des citoyens qu'ils fournissent soit des données de reconnaissance faciale, soit des empreintes digitales.⁷² La demande pour ces technologies résulte du développement technologique rapide du pays et de l'importance accordée à la sécurité nationale.⁷³ Le montant total des dépenses consacrées à la sécurité nationale pour 2025 n'est pas rendu public. Néanmoins, les données historiques montrent que l'enveloppe budgétaire totale allouée au ministère de la Sécurité nationale en 2024 s'élevait à 1,6 milliard de cedis ghanéens, soit environ 106 millions de dollars américains.⁷⁴ Les dépenses publiques consacrées à la sécurité nationale représentent 0,71 % des dépenses

69. DPA Digital Digest : Ghana (2025) <https://digitalpolicyalert.org/digest/dpa-digital-digest-ghana> (consulté le 4 décembre 2025)

70. Les 10 premiers pays africains en nombre de centres de données (2025) <https://www.africanexponent.com/top-10-african-countries-by-number-of-data-centres-2025/> (consulté le 4 décembre 2025)

71. Consultation publique sur : le cadre réglementaire des services de données (2024) <https://www.brr.gov.gh/consultation?cd=MjM=> (consulté le 4 décembre 2025)

72. La démocratie ghanéenne menacée par l'utilisation des technologies de surveillance, selon un nouveau rapport (2023) <https://www.ids.ac.uk/press-releases/ghanas-democracy-at-risk-due-to-use-of-surveillance-technology-warns-new-report/> (Consulté le 5 décembre 2025)

73. Dispositifs de surveillance au Ghana : analyse de la tendance croissante et de ses implications (2025) <https://malawifreedomnetwork.com/2025/02/03/surveillance-devices-in-ghana-analyzing-the-growing-trend-and-its-implications/> (consulté le 5 décembre 2025)

74. Estimations budgétaires par programme (2024) https://mofep.gov.gh/sites/default/files/pbb-estimates/2024/2024-PBB-MNS_.pdf (consulté le 23 novembre 2024)

budgétaires totales de l'année dernière. Les Ghanéens ont été encouragés à recourir à la loi sur le droit à l'information pour obtenir des détails sur les logiciels espions acquis par le gouvernement au fil du temps.⁷⁵ La surveillance des journalistes est omniprésente en Afrique de l'Ouest.⁷⁶ Le Ghana ne fait pas exception. Des journalistes, des militants et des citoyens ordinaires ont été suivis, arrêtés et placés en détention simplement pour avoir publié des messages critiques sur les réseaux sociaux. Sous prétexte de sécurité nationale, les gouvernements ont outrepassé leurs pouvoirs légaux en matière de surveillance.⁷⁷ L'amendement à la loi ghanéenne sur la cybersécurité (loi n° 1038) a suscité un vif débat, les détracteurs avertissant qu'il pourrait porter atteinte aux droits fondamentaux en permettant une surveillance étendue, ce qui pourrait nuire aux militants et aux lanceurs d'alerte.⁷⁸

Censure et modération

des contenus

Les médias et les internautes ghanéens bénéficient d'un espace d'information exempt de censure technique. Néanmoins, les individus risquent d'être arrêtés pour des publications ayant des implications en matière de sécurité nationale, et les journalistes en ligne sont exposés à des menaces de harcèlement et d'agressions en raison de leurs reportages critiques. Bien que la Constitution garantisse la liberté d'expression et l'indépendance de la presse en vertu du chapitre 12, elle prévoit également des dérogations à ces droits, ce qui permet la modération des contenus. L'article 164 autorise des restrictions à la liberté d'expression dans l'intérêt de l'ordre public, de la moralité ou de la sécurité nationale.⁷⁹ La loi de 2008 sur les communications électroniques (loi n° 775) est un texte législatif clé qui régit la modération des contenus au Ghana. Elle établit le cadre juridique des communications électroniques et des plateformes

75. Les Ghanéens sont invités à utiliser la loi sur le droit à l'information pour demander au gouvernement de divulguer des informations sur les logiciels espions (2025) <https://www.ghanabusinessnews.com/2025/06/02/ghaians-urged-to-use-rti-law-to-ask-government-to-disclose-information-on-spyware/> (Consulté le 5 décembre 2025)
76. Comment la surveillance numérique menace la liberté de la presse en Afrique de l'Ouest (2023) <https://human-glemedia.com/how-digital-surveillance-threatens-press-freedom-in-west-africa/> (consulté le 22 novembre 2024)
77. Les gouvernements africains dépensent trop en technologies de surveillance pour de mauvaises raisons (2023) <https://www.africanliberty.org/2023/11/07/african-governments-spend-so-much-on-surveillance-tech-for-the-wrong-reasons/> (consulté le 22 novembre 2024)
78. Des journalistes ghanéens mettent en garde contre les amendements proposés en matière de cybersécurité qui pourraient affecter la liberté de la presse (2025) <https://cadeproject.org/updates/ghanaian-journalists-warn-proposed-cybersecurity-amendments-could-affect-press-freedom/> (Consulté le 5 décembre 2025)
79. Constitution du Ghana (1992) <https://www.ghanalegal.com> (Consulté le 23 novembre 2024)

en ligne. Les fausses alertes et les fausses communications sont respectivement considérées comme des infractions en vertu des articles 75 et 76 de la loi.

La prévalence croissante des fausses informations est devenue une préoccupation majeure pour le gouvernement, en particulier dans le cadre de ses efforts visant à maintenir la cohésion sociale entre les citoyens. Certains acteurs politiques diffusent de la désinformation à l'aide d'outils automatisés et de commentateurs rémunérés sur les réseaux sociaux.

Les fausses informations, la manipulation de contenu et les mensonges purs et simples sont de plus en plus courants.⁸⁰ Ce problème sape la confiance du public et l'intégrité de l'information, ce qui peut conduire à des divisions sociales et à la propagation de la désinformation. Une étude de 2024 a révélé qu'environ 64,4 % des Ghanéens « ignorent » les fausses nouvelles ou les informations erronées dans les médias et ne font rien pour protester ou mettre en garde les autres lorsqu'ils les voient.⁸¹ Pour remédier à cela, le gouvernement s'efforce d'adopter la loi sur

la désinformation, les discours haineux et la publication d'autres informations. Actuellement au stade de projet, ce texte de loi, une fois adopté, favorisera une communication responsable, préservera la cohésion nationale et protégera les citoyens contre les dangers de la désinformation.⁸²

Cependant, certaines dispositions, dans leur forme actuelle, constituent une menace sérieuse pour les droits constitutionnels, en particulier la liberté d'expression, l'indépendance des médias, le respect de la vie privée et le droit à un procès équitable.⁸³ Ces dispositions comprennent les articles 68 (4) et 84 (3), les articles 30(6) et 31(8), les articles 9, 10, 11 et 12, ainsi que les articles 69, 78 et 80 (1). Ces dispositions instaurent un régime d'octroi de licences anticonstitutionnel, élargissent les définitions et la criminalisation de la liberté d'expression, renversent la charge de la preuve, permettent au pouvoir exécutif de contrôler l'application de la loi et favorisent l'irresponsabilité des géants de la technologie et des plateformes numériques.

Le grand nombre de médias au Ghana n'est pas nécessairement synonyme d'un pay-

80. Tendances en matière de désinformation électorale au Ghana : conseils pour les combattre (2024) <https://en.hive-mind.community/blog/1013,election-disinformation-trends-in-ghana-tips-for-combating-them> (consulté le 23 novembre 2024)

81. Environ 64,4 % des Ghanéens encouragent la diffusion de fausses informations – Étude (2024) <https://www.myjoyonline.com/about-64-4-of-ghanaians-encourage-spread-with-houses-ding-of-fake-news-study/> (consulté le 23 novembre 2024)

82. Le Ghana élabore un projet de loi pour lutter contre la désinformation et les discours de haine (2025) <https://wadr.org/ghana-drafts-bill-to-tackle-misinformation-and-hate-speech/> (consulté le 5 décembre 2025)

83. Les nouveaux projets de loi ghanéens sur la désinformation, la cybersécurité et les discours de haine : la MFWA exprime ses inquiétudes (2025) <https://mfwa.org/issues-in-focus/ghanas-new-bills-on-mis-disinformation-cybersecurity-hate-speech-mfwa-raises-concerns/> (consulté le 5 décembre 2025)

sage médiatique pluraliste, car la plupart des médias appartiennent à des politiciens ou leur sont affiliés. Environ 70 % des médias ghanéens appartiennent à des personnalités politiques.⁸⁴ Cela influence considérablement les décisions éditoriales, les journalistes travaillant dans des médias affiliés à des partis politiques se sentant contraints d'aligner leurs reportages sur les intérêts de leurs propriétaires.⁸⁵

Bien qu'il n'y ait pas de censure d'État, l'auto-censure est très répandue parmi les journalistes en raison de préoccupations liées à la sécurité et de la crainte de répercussions juridiques. Le Ghana se classe 41^e sur 180 pays pour le volet « contexte juridique » du Classement mondial de la liberté de la presse 2025. Il occupait auparavant la 38^e place sur 180 en 2024.⁸⁶ Cela met en évidence une contrainte majeure pesant sur les pratiques journalistiques, qui limite la capacité des journalistes à fournir une couverture précise et exhaustive des événements importants, ce qui, en fin de compte, affecte la qualité de l'information mise à la disposition du public.

L'Autorité nationale de la communication, dans l'exercice de son mandat, ferme ou suspend les médias qui enfreignent les articles 54 et 56 du Règlement sur les communications électroniques de 2011, L.I. 1991, et l'article 2 (4) de la Loi sur les communications électroniques de 2008 (Loi 775). En 2025, 62 stations de radio ont été suspendues. Ces stations ne disposaient pas d'autorisations de diffusion valides ou n'avaient pas de certificat de conformité pour commencer leurs activités.⁸⁷ Par le passé, cette mesure a été perçue comme une censure des stations de radio critiques à l'égard du gouvernement par l'intermédiaire de l'Autorité nationale de la communication.⁸⁸

La censure et la modération des contenus au Ghana sont nuancées. Alors que les plateformes numériques continuent de se développer, le gouvernement ghanéen et diverses parties prenantes sont confrontés à la tâche difficile de créer des réglementations qui protègent les individus contre les contenus préjudiciables — tels que les discours de

84. 60 % à 70 % des médias ghanéens appartiennent à des politiciens – Président de la GJA (of been,been,2025) <https://citinewsroom.com/2024/05/60-70-of-ghanas-media-ownership-are-politicians-gja-president/> (Consulté le 5 décembre 2025)
85. Médias et politique : enquête sur les intérêts du gouvernement, l'influence des propriétaires et l'indépendance des médias dans la lutte contre la corruption au Ghana (2025) <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/2311886.2025.2483391#abstract> (consulté le 5 décembre 2025)
86. Classement mondial de la liberté de la presse : Ghana (2025) <https://rsf.org/en/country/ghana> (consulté le 5 décembre 2025)
87. La NCA ordonne aux stations de radio FM en défaut de paiement de suspendre leurs activités (2025) <https://nca.org.gh/2025/06/12/nca-orders-defaulting-fm-broadcasting-stations-to-suspend-operations/> (consulté en décembre 2025)
88. Élections de 2024 au Ghana : une évaluation des risques liés à l'espace d'information en ligne (2024) <https://www.iri.org/resources/ghana-2024-elections-a-risk-assessment-of-the-online-information-space/> (consulté le 23 novembre 2024)

haine, la désinformation et le harcèlement en ligne — tout en préservant le droit fondamental à la liberté d'expression. Cette tension délicate reflète des débats mondiaux plus larges sur le rôle du gouvernement dans la régulation des espaces numériques, les conséquences d'expressions non contrôlées et la nécessité d'un cadre qui favorise un dialogue ouvert et garantisse la sécurité et le bien-être de tous les citoyens.

Accès à l'information

Le Ghana dispose d'une loi sur le droit à l'information (RTI) visant à protéger le droit des citoyens à accéder à l'information et à favoriser un environnement ouvert et inclusif qui encourage une plus grande responsabilité et le débat public. Les citoyens peuvent demander et obtenir des informations auprès d'institutions publiques et de certaines institutions privées. Cette loi s'appuie sur l'article 21(1) (f) de la Constitution de 1992, qui stipule que toute personne a droit à l'information, sous réserve des restrictions nécessaires dans une société démocratique. Toutes les institutions publiques sont tenues de présenter des rapports annuels contenant les informations

prévues à l'article 77(2) de la loi.

Les données de 2023 montrent que 1 000 demandes ont été formulées en vertu de la loi sur le droit à l'information. Parmi ces demandes, 838 ont été acceptées, 47 ont été rejetées et 45 ont été transférées.⁸⁹ Au cours de cette période, 14 institutions publiques se sont vu infliger une amende de 1 310 000 GH¢, soit environ 109 258 USD, pour ne pas s'être conformées aux ordonnances de la Commission du droit à l'information visant à fournir aux demandeurs les informations sollicitées.⁹⁰ Le rapport indique que les demandes d'informations du public ont augmenté de 47 % en 2024, reflétant l'engagement croissant des citoyens et leur confiance dans le système du droit à l'information.⁹¹ Il n'existe pas encore de données publiées sur le nombre de demandes formulées en 2025. Le gouvernement a créé une plateforme numérique centralisée afin d'offrir aux citoyens un moyen sécurisé de soumettre des demandes d'accès à l'information, permettant le suivi, des réponses rapides de la part des institutions publiques et la génération de données pour le contrôle de la conformité.⁹²

Les organisations de la société civile jouent un rôle important dans la sensibilisation

89. Plus de 1 000 demandes formulées depuis l'adoption de la loi sur le droit à l'information – Oppong Nkrumah (2023) <https://moi.gov.gh/newsroom/2023/05/over-1000-requests-made-since-passage-of-rti-law-oppo-ong-nkrumah/> (consulté le 28 novembre 2024)

90. 14 institutions condamnées à une amende de 1,3 million de GH¢ pour non-respect de la loi sur le droit à l'information (2023) <https://www.graphic.com.gh/news/general-news/14-institutions-fined-gh-1-3m-for-non-compliance-with-rti-law.html> (consulté le 28 novembre 2024)

91. Les demandes d'informations via la loi sur le droit à l'information (RTI) explosent - La Commission donne désormais la priorité à l'accès numérique (2025) <https://www.graphic.com.gh/news/general-news/ghana-news-request-for-information-through-rti-surges-commission-now-prioritising-digital-access.html>

92. Lancement d'une plateforme en ligne pour les demandes d'accès à l'information (2025) <https://www.opengov-partnership.org/the-open-gov-challenge/ghana-launch-an-online-platform-for-right-to-information-requests/>

du public à cette loi. Par exemple, la Media Foundation for West Africa a organisé des ateliers visant à informer les citoyens sur la loi relative au droit à l'information afin de leur permettre de demander des informations de manière autonome.⁹³

Malgré les garanties constitutionnelles et juridiques et les mesures numériques mises en œuvre par le gouvernement et les acteurs de la société civile, il existe encore des obstacles importants à l'accès à l'information. Ces obstacles comprennent une fracture numérique inégale, les inégalités entre les sexes, les lacunes en matière d'infrastructures et le coût de l'accès à l'information. Un travail considérable est nécessaire pour améliorer la divulgation proactive d'informations sur les sites web gouvernementaux. Cela implique de mettre à disposition les documents, ensembles de données et rapports pertinents et de veiller à ce qu'ils soient facilement accessibles et compréhensibles pour le public. En outre, les informations devraient être mises à jour régulièrement et organisées de manière conviviale afin de promouvoir la transparence et d'encourager l'engagement des citoyens dans les activités gouvernementales. Un projet d'instrument législatif traitant de certaines

de ces questions a été soumis à l'examen de la commission législative subsidiaire du Parlement en 2024. Bien que la commission se soit réunie pour discuter du projet, elle n'avait pas encore soumis son rapport à la plénière pour adoption.⁹⁴

IA et technologies

émergentes

Le gouvernement a lancé la stratégie nationale en matière d'IA (2023-2033) en 2025 afin de stimuler l'innovation.⁹⁵ Un bureau chargé de l'IA responsable (RAI) doit être créé pour superviser la mise en œuvre de la stratégie, en veillant à son alignement sur les normes éthiques et les objectifs nationaux, tout en coordonnant les efforts, en suivant les progrès et en facilitant l'engagement des parties prenantes.⁹⁶

L'Autorité nationale des communications a également lancé un plan stratégique quinquennal (2024-2028) qui permettra à l'au

93. La MFWA renforce les capacités de plus de 600 citoyens sur la loi ghanéenne relative au droit à l'information (2023) <https://mfwa.org/issues-in-focus/mfwa-enhance-capacities-of-more-than-400-citizens-on-ghanas-right-to-information-law/> (consulté le 28 novembre 2024)

94. 5 ans au service de la transparence : célébration du parcours de la Commission du droit à l'information (2) (2025) <https://theghanareport.com/5-years-of-empowering-transparency-celebrating-right-to-information-commissions-journey-2/> (Consulté le 7 décembre 2025)

95. Se tourner vers l'avenir : le Ghana lance une stratégie nationale en matière d'IA pour stimuler l'innovation (2025) <https://moc.gov.gh/2025/05/02/embracing-the-future-ghana-launches-national-ai-strategy-to-drive-innovation-2/> (consulté le 7 décembre 2025)

96. Stratégie nationale du Ghana en matière d'intelligence artificielle (2023-2033) (2025) <https://dig.watch/resource/ghanas-national-artificial-intelligence-strategy-2023-2033> (consulté le 7 décembre 2025)

torité de régulation de rester en avance sur les demandes du secteur, en créant un écosystème numérique propice et bien protégé. À mesure que les technologies de pointe se généralisent dans la gestion des données, il est essentiel de donner la priorité à la gouvernance des données pour assurer le succès des efforts de numérisation du Ghana.⁹⁷ Le gouvernement travaille actuellement à l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de données.

Au cœur du débat sur l'IA au Ghana se trouvent les lacunes réglementaires, les préoccupations éthiques, les défis infrastructurels, ainsi que la culture et les compétences numériques. Certains législateurs ont exprimé leurs inquiétudes quant à l'utilisation abusive potentielle de l'IA et ont appelé à l'adoption d'une législation pour la réglementer dans le pays.⁹⁸ D'autres ont également appelé à une réglementation équilibrée de l'IA, car celle-ci est essentielle pour favoriser l'innovation et la créativité.⁹⁹

À cette fin, un nouveau projet de loi – le projet de loi sur les technologies émergentes de 2025 – est en cours d'élaboration. Il fait actuellement l'objet d'une consultation publique,¹⁰⁰ et doit être examiné par le Parlement en 2026.¹⁰¹ Il repose essentiellement sur une gouvernance technologique responsable.¹⁰² Les experts en politiques publiques se sont interrogés sur la manière dont cette loi interagira avec la loi amendée sur la cybersécurité et la protection des données une fois adoptée, car il pourrait y avoir un chevauchement potentiel des mandats et une duplication des pouvoirs réglementaires.¹⁰³

L'écosystème des start-ups du Ghana stimule l'adoption de l'IA et des technologies émergentes grâce à l'innovation en matière de produits et de services. Le pays s'est classé 101e au niveau mondial et 8e au niveau africain, affichant des résultats en matière d'innovation (93e) supérieurs à ses efforts (108e) dans l'Indice mondial de l'innovation 2025,

97. Le Ghana élabore sa stratégie nationale en matière de données en collaboration avec Smart Africa et Team Europe (2024) <https://smartafrica.org/ghana-develops-its-national-data-strategy-in-collaboration-with-smart-africa-and-team-europe/> (consulté le 8 décembre 2024)

98. Des députés proposent une loi pour réglementer l'intelligence artificielle (2023) <https://citinewsroom.com/2023/06/mps-propose-legislation-to-regulate-artificial-intelligence/> (consulté le 9 décembre 2024)

99. Une réglementation équilibrée de l'IA est essentielle pour favoriser l'innovation et la créativité (2024) <https://www.ghanaweb.com/GhanaHomePage/business/Balanced-AI-regulation-essential-to-foster-innovation-and-creativity-Valentine-Obi-1930934> (consulté le 9 décembre 2024)

100. Consultation publique sur : le projet de loi sur les technologies émergentes, 2025 (2025) <https://www.brr.gov.gh/consultation?cd=NDU=> (consulté le 7 décembre 2025)

101. Le gouvernement présentera le projet de loi sur les technologies émergentes au Parlement en 2026 (2025) <https://citinewsroom.com/2025/11/govt-to-lay-emerging-technologies-bill-before-parliament-in-2026/> (consulté le 7 décembre 2025)

102. Le Ghana promeut une nouvelle loi sur les technologies émergentes. Mais cela ne crée-t-il pas trop de bureaucratie ? (2025) <https://labarjournal.com/ghana-is-pushing-a-new-law-for-emerging-technologies-but-does-it-create-too-much-bureacracy/> (Consulté le 7 décembre 2025)

103. Le Ghana confronté à des défis de coordination réglementaire dans le cadre de l'IA (2025) <https://www.newsghana.com.gh/ghana-faces-regulatory-coordination-challenges-in-ai-framework/> (consulté le 7 décembre 2025)

avec des atouts dans les services créatifs et la valorisation des licornes.¹⁰⁴ Le pays attire les investissements privés nécessaires pour développer des infrastructures qui soutiennent l'IA et les technologies émergentes. En 2025, Google a lancé son Centre communautaire d'IA, soutenu par un engagement de 37 millions de dollars américains visant à soutenir l'innovation en matière d'intelligence artificielle sur tout le continent.¹⁰⁵ Degas Limited s'est engagé à investir 100 millions de dollars américains au cours des quatre prochaines années pour faire du Ghana le premier pôle agricole alimenté par l'IA en Afrique.¹⁰⁶ Le Ghana et les Émirats arabes unis (EAU) ont signé un partenariat d'un milliard de dollars américains pour construire le plus grand pôle d'IA et de technologie d'Afrique à Ningo-Prampram.¹⁰⁷

Inclusion numérique

Des écarts entre les sexes existent en matière de possession d'appareils numériques au Ghana. Le taux de possession de smartphones et de téléphones mobiles en général est plus faible chez les femmes, ce qui limite leur accès aux services et opportunités en ligne. Ce phénomène est principalement influencé par deux facteurs : le coût élevé de ces appareils et le manque de compétences adéquates pour utiliser efficacement ces technologies. Ces facteurs trouvent leur origine dans des structures sociales sous-jacentes qui contribuent aux disparités entre les sexes. En conséquence, les femmes ont souvent un accès limité à l'éducation par rapport aux hommes, ce qui affecte leur potentiel de revenus. À la mi-2025, des rapports indiquaient que le taux de possession de smartphones chez les femmes au Ghana était de près de 87 %, se rapprochant de la parité avec les hommes.¹⁰⁸

104. Indice mondial de l'innovation : Ghana (2025) <https://www.wipo.int/edocs/gii-ranking/2025/gh.pdf> (consulté le 8 décembre 2025)

105. Google lance un centre communautaire dédié à l'IA au Ghana avec un investissement de 37 millions de dollars, renforçant ainsi la collaboration technologique entre les États-Unis et l'Afrique (2025) <https://amchamghana.org/2025/07/31/google-launches-ai-community-center-in-ghana-with-37m-investment-deepening-u-s-africa-tech-collaboration/> (Consulté le 8 décembre 2025)

106. Le pôle agricole ghanéen de 100 millions de dollars basé sur l'IA : ce que cela signifie pour l'avenir de l'agriculture (2025) <https://sesitechnologies.com/ghanas-100m-ai-powered-agriculture-hub-what-it-means-for-the-future-of-farming/> (Consulté le 8 décembre 2025)

107. Le Ghana et les Émirats arabes unis signent un accord d'un milliard de dollars pour construire un pôle technologique - L'objectif est d'attirer plus de 11 000 entreprises étrangères (2025) <https://www.graphic.com.gh/news/general-news/ghana-news-ghana-uae-sign-1bn-deal-to-build-tech-hub-targets-over-11-000-foreign-companies.html> (Consulté le 8 décembre 2025)

108. Les femmes africaines acquièrent un contrôle financier grâce à l'argent mobile (2025) <https://www.africanewsanalysis.com/african-women-gain-financial-control-through-mobile-money/18/09/31/58/07/2025/> (Consulté le 8 décembre 2025)

Bien que le taux de possession d'appareils mobiles soit plus faible chez les femmes, 75 % d'entre elles accèdent à Internet exclusivement via des appareils mobiles, contre 58 % des hommes. L'accès aux smartphones et à Internet reste hors de portée de certains segments de la population, notamment les plus démunis. Même si les données sur la pauvreté multidimensionnelle pour 2025 n'ont pas encore été publiées, le rapport de 2024 montre que 24 % de la population ghanéenne est en situation de pauvreté multidimensionnelle.¹⁰⁹ En 2025, environ 25,4 % de la population totale du pays, principalement dans les zones rurales du Ghana, n'ont pas accès à Internet.¹¹⁰ Dans les communautés rurales, seuls 19 % des ménages disposent d'un accès fiable à Internet, contre 63 % dans les zones urbaines.¹¹¹

Le secteur privé tire parti de la solidité de l'écosystème de paiement numérique et du système d'identification pour déployer des programmes « acheter maintenant, payer plus tard » qui permettent aux personnes à faibles revenus de posséder un smartphone à crédit. Par l'intermédiaire du Fonds ghanéen d'investissement pour les communications électroniques (GIFEC), le gouvernement met

également en œuvre plusieurs projets, notamment les projets de téléphonie rurale et d'inclusion numérique au Ghana, afin de réduire la fracture numérique.¹¹² En 2025, le GIFEC avait construit 1 897 sites de couverture, 269 centres communautaires de TIC et connecté 1 139 écoles à Internet. Ces projets ont été financés par une redevance réglementaire de 1 % prélevée sur le chiffre d'affaires annuel net des fournisseurs et opérateurs de services de communication, par des contributions du gouvernement et par des subventions de partenaires de développement. Au moment de la rédaction du présent rapport, aucun rapport financier annuel complet n'était disponible en ligne permettant de déterminer le montant total des fonds dont dispose la GIFEC pour ses projets et ses opérations.

La protection et la sécurité des enfants en ligne sont essentielles à l'inclusion numérique, d'autant plus que la pénétration des smartphones ne cesse de croître. Des données récentes indiquent que 90,5 % des enfants âgés de 8 à 17 ans ont déjà utilisé Internet. Parmi ceux qui utilisent Internet, 45,7 % y accèdent via un smartphone. De plus, 56,7 % des enfants qui accèdent à Internet via un smartphone ne font l'objet que de peu ou pas de surveillance.

109. Rapport sur la pauvreté multidimensionnelle, Ghana (2024) <https://statsghana.gov.gh/gssmain/fileUpload/press-release/MPI%20GHANA%20REPORT.pdf> (consulté le 8 décembre 2024)

110. Digital 2025 : Ghana (2025) <https://datareportal.com/reports/digital-2025-ghana> (consulté le 8 décembre 2025)

111. La technologie dans l'éducation rurale pour réduire la fracture numérique au Ghana (2025) <https://futureseeds-foundation.com/technology-in-rural-education-to-bridge-the-digital-divide-in-ghana/> (consulté le 8 décembre 2025)

112. Le gouvernement est déterminé à réduire la fracture numérique (2024) <https://moi.gov.gh/newsroom/2024/02/govt-is-determined-to-bridge-digital-divide-ursula-owusu/> (consulté le 11 décembre 2024)

Ce manque de surveillance pourrait conduire à une implication dans des activités frauduleuses, à une exposition à des contenus sexuels et violents en ligne, ainsi qu'à d'autres risques, tels que la dépendance.¹¹³ Bien qu'il n'y ait pas de données récentes pour 2025, un rapport de 2020 publié par le Centre national pour les enfants disparus et exploités a révélé que plus de 13 000 images et vidéos d'abus sexuels sur des enfants avaient été consultées ou mises en ligne depuis le Ghana.¹¹⁴ La loi sur la cybersécurité (loi n° 1038) érige en infraction pénale les abus commis en ligne à l'encontre des enfants, y compris la production, le visionnage et la distribution de matériel pédopornographique, le grooming en ligne, le cyberharcèlement et la sextorsion, en vertu des articles 62 à 67. La loi sur l'enfance de 1998 ne couvre pas de manière adéquate les nuances liées aux avancées

technologiques actuelles et l'exposition des enfants aux dangers qui en découlent. Le gouvernement cherche à combler ces lacunes grâce au Cadre national de protection des enfants en ligne.¹¹⁵ Le Ghana a ratifié par le passé plusieurs cadres juridiques, conventions et protocoles internationaux traitant de l'exploitation et des abus sexuels des enfants, tant en ligne que hors ligne. Parmi ces cadres figurent la Convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité, la Convention de l'Union africaine sur la cybersécurité et la protection des données personnelles, ainsi que le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, adopté par les Nations Unies. Aucun cas d'abus d'enfants en ligne n'a été signalé au cours de la période considérée.

113. Utilisation, accès et surveillance d'Internet chez les enfants ghanéens : une étude transversale (2024) <https://doi.org/10.1057/s41599-024-03482-8> (Consulté le 27 mars 2025)

114. Le président de la FIDA-Ghana mène la lutte pour la protection des enfants en ligne au Ghana (2022) https://www.csa.gov.gh/president_of_fida_leads_cop.php (consulté le 27 mars 2025)

115. Autorité de cybersécurité <https://www.csa.gov.gh/resources/National%20COP%20Framework.pdf> (consulté le 20 mars 2025)

Conclusion

La libéralisation du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) a joué un rôle déterminant dans l'amélioration des infrastructures et le renforcement de la compétitivité du Ghana au niveau régional. La mise en œuvre d'un ensemble complet et cohérent de lois, de politiques et de projets ciblés — chacun visant à répondre à des objectifs spécifiques — a largement contribué à cette avancée. Le Ghana affiche des classements relativement favorables dans divers indices mondiaux liés au développement des TIC ; cependant, le pays continue de faire face à plusieurs défis majeurs. L'un des problèmes les plus urgents est le recul continu de la liberté de la presse et la restriction de la liberté d'expression en ligne. Cette tendance soulève des inquiétudes quant à ses implications pour l'engagement démocratique et la circulation de l'information. De plus, la fracture numérique pose des obstacles importants, comme en témoignent les disparités marquées en matière de qualité des services, d'accès aux technologies numériques et de niveaux de culture numérique entre les différents groupes démographiques. Les populations vulnérables, en particulier celles des zones rurales, sont confrontées à des barrières importantes qui entravent leur capacité à participer

à l'économie numérique. Les préoccupations concernant la protection des données, la vie privée des individus et la cybersécurité ne cessent de croître. À mesure que le paysage technologique évolue, il est essentiel de concevoir des solutions proactives qui répondent à ces enjeux tout en garantissant la sécurité des utilisateurs en ligne. Pour relever efficacement ces défis, il est crucial de mettre en place des cadres réglementaires solides et de favoriser une collaboration significative entre les entités gouvernementales et le secteur privé. De tels partenariats peuvent déboucher sur des stratégies innovantes qui non seulement comblent les lacunes existantes, mais anticipent également les besoins futurs.

Un avenir numérique plus équitable et plus sûr pour tous les citoyens peut être atteint lorsque le gouvernement met en œuvre des politiques ciblées qui mettent l'accent sur la protection des investissements dans le secteur numérique, l'encouragement de l'innovation et l'élargissement de l'accès à la technologie, en particulier pour les communautés défavorisées. En donnant la priorité aux initiatives existantes, le Ghana peut créer un écosystème numérique plus inclusif qui profite véritablement à tous.

Recommandations

Les recommandations visant à améliorer l'accès à Internet, la liberté d'expression, l'accès à l'information, l'inclusion numérique, la protection des données et la vie privée, ainsi qu'à protéger les droits numériques, s'appuient sur une analyse des événements signalés et sur le score global du pays dans l'indice TheScore. Ces recommandations sont présentées en fonction des interactions entre les parties prenantes dans l'espace numérique.

Le gouvernement devrait :

- Élever la Commission nationale des médias au rang d'Autorité afin de renforcer son pouvoir de supervision et de régulation des contenus médiatiques dans le cadre du projet de loi de 2025 sur la désinformation, les discours de haine et la publication d'autres informations (MDHI). Cela permettrait d'établir des lignes directrices en matière de journalisme éthique et de comportement responsable, favorisant ainsi un environnement médiatique plus transparent et plus fiable pour les journalistes et le public.
- Créer un tribunal spécialisé pour traiter rapidement les agressions contre les journalistes, garantissant ainsi une justice rapide et renforçant la protection de la liberté de la presse. En accordant la priorité à ces affaires, le pays peut dissuader la violence à l'encontre des professionnels des médias et protéger leurs droits. De plus, des ressources et un soutien devraient être fournis aux journalistes victimes de telles agressions pendant les procédures judiciaires.
- Augmenter les ressources du GIFEC pour soutenir l'IA et les technologies émergentes en augmentant le financement, en améliorant les infrastructures et en favorisant les collaborations avec les innovateurs technologiques. Cela stimulera la croissance économique et améliorera les services à l'échelle nationale. La taxe actuelle de 1 % prélevée sur les réseaux de télécommunications devrait être réexaminée et augmentée. Les grandes entreprises

- Les technologies et les plateformes de réseaux sociaux doivent également être taxées pour financer les initiatives d'expansion d'Internet.
- Mettre en œuvre une politique fiscale temporaire de différenciation visant à réduire le coût des smartphones. Cette politique supprimerait les taxes sur les smartphones d'entrée de gamme, les rendant ainsi plus accessibles à une population plus large afin d'augmenter le taux de pénétration. Parallèlement, taxer les smartphones haut de gamme, généralement achetés par des consommateurs disposant de moyens financiers plus importants, afin de réduire la perte de recettes fiscales.
- Mettre en œuvre des politiques globales pour garantir une concurrence loyale entre tous les acteurs de l'écosystème numérique. Ces politiques devraient supprimer les obstacles qui désavantagent certains acteurs du marché, promouvoir la transparence des prix, encourager l'innovation et protéger les intérêts des consommateurs. En mettant l'accent sur des pratiques équitables, le pays peut créer un environnement où les grandes et les petites entités peuvent prospérer. Cela profitera à son tour à l'économie dans son ensemble et favorisera un paysage numérique diversifié et dynamique.
- Mettre en place un cadre réglementaire, des lignes directrices et des normes à l'intention des opérateurs de réseaux mobiles, des fournisseurs d'accès à Internet et des grandes entreprises technologiques de réseaux sociaux afin de protéger les enfants en ligne. Cela devrait inclure des mesures visant à protéger les informations personnelles, à mettre en œuvre des protocoles de vérification de l'âge, à promouvoir la culture numérique et à renforcer les mécanismes de signalement des menaces en ligne.
- Envisager de revoir la politique unique d'une infrastructure de réseau 4G/5G de gros unique et partagée via Next Gen InfraCo (NGIC) afin de permettre la participation d'autres fournisseurs. Cette approche favorisera l'efficacité du marché et accélérera le déploiement des réseaux 5G.

Les organisations de la société civile devraient :



- Collaborer avec les agences relevant du ministère compétent pour lancer une campagne de sensibilisation du public visant à informer les citoyens sur leurs droits et leurs responsabilités en matière de liberté d'expression, de protection des données et de confidentialité des données. La campagne devrait fournir des informations claires sur ces droits, en mettant l'accent sur l'expression et l'importance de reconnaître les limites afin de prévenir les préjudices et la désinformation.
- Collaborer avec les acteurs gouvernementaux pour élaborer des politiques fondées sur la recherche et les données qui favorisent l'inclusion numérique des communautés sous-représentées tout en protégeant les droits des citoyens.
- Mettre en place une initiative d'aide juridique pour soutenir les journalistes confrontés à des procès et à des poursuites judiciaires en raison de leurs reportages. Cette initiative devrait fournir une représentation juridique, un soutien financier pour les frais de justice et des ressources pour s'y retrouver dans le système judiciaire. Elle devrait également inclure une sensibilisation aux droits des journalistes et favoriser les partenariats avec des professionnels du droit engagés en faveur de la liberté de la presse, afin de garantir que les journalistes puissent exercer leurs fonctions sans craindre de répercussions juridiques.
- Poursuivre son rôle de défense et de contrôle afin de garantir la responsabilité de la classe politique. En remettant activement en question les politiques gouvernementales et en suivant les initiatives du gouvernement, les organisations de la société civile peuvent obliger le gouvernement à respecter des normes éthiques rigoureuses.

Le secteur privé devrait :










- Respecter les directives réglementaires du secteur, notamment en réalisant régulièrement des audits et des évaluations afin de vérifier le niveau de conformité.
- Proposer des formations et des ressources pour améliorer la compréhension des réglementations et promouvoir une culture de la responsabilité et de l'amélioration continue.
- Collaborer avec les organisations de la société civile pour créer et mettre en œuvre des initiatives visant à sensibiliser les citoyens à leurs responsabilités lorsqu'ils utilisent des solutions numériques et consomment de l'information.


L'indice Score

Ghana, 2025



1 = Totalement non conforme; 2 = Légèrement conforme; 3 = Modérément conforme;
4 = Considérablement conforme; 5 = Entièrement conforme

Indicateurs	ACHPR Principe	2024 Score	2025 Score	2025 Justification
Coupures d'Internet	P38(2)			Aucun cas de coupure d'Internet n'a été signalé. Le gouvernement collabore avec les parties prenantes pour maintenir l'accès à Internet.
Absence de lois, de politiques et d'autres mesures visant à promouvoir un accès universel, équitable, abordable et significatif à Internet	P37			Le gouvernement a mis en place plusieurs politiques et initiatives pour atteindre le résultat souhaité pour cet indicateur. La majorité de ces initiatives sont menées par le GIFEC. Cette loi sera remplacée par le projet de loi de 2025 sur le Fonds pour le développement de l'économie numérique et de l'innovation. La NCA a également modifié les indicateurs de qualité de service (QoS) afin de garantir un service de qualité aux consommateurs.
Criminalisation des fausses informations	P22(2)			Il existe une loi interdisant la publication de fausses informations. Le Code pénal et la loi sur les communications électroniques (loi n° 775) sont les textes législatifs applicables à l'heure actuelle. Un nouveau projet de loi – le projet de loi de 2025 sur la désinforma

Indicateurs	ACHPR Principe	2024 Score	2024 Score	2025 Justification
				tion, les informations erronées, les discours de haine et la publication d'autres informations (MDHI) – est en cours d'élaboration.
Législation sur la sédition	P22(2)			La sédition n'est plus un délit depuis l'abrogation des lois pénales sur la diffamation et la sédition en 2001. Des inquiétudes persistent concernant l'article 208 de la loi sur les infractions pénales, qui vise les fausses informations destinées à susciter la peur, ainsi que certains aspects de la loi sur les communications électroniques de 2008 (loi n° 775).
Arrestations arbitraires et harcèlement des médias, des défenseurs des droits de l'homme et des citoyens	P20(1) et (2)			Les lois existantes sont appliquées de manière abusive pour arrêter et harceler des journalistes, et le gouvernement ne semble pas les protéger. Le Code pénal et la loi sur les communications électroniques sont les lois applicables. La loi sur les communications électroniques fait actuellement l'objet d'une modification. Un projet de loi révisé sur la radiodiffusion est également en cours d'élaboration.
Législation sur la protection des données.	P42			Il existe une loi visant à protéger les informations et les données personnelles des citoyens et à garantir la vie privée. La loi sur la protection des données, la loi sur la cybersécurité, la loi sur les communications électroniques et la Constitution sont les lois applicables. La loi sur la protection des données, la loi sur la cybersécurité et la loi sur les communications électroniques font actuellement l'objet de modifications. Il n'existe pas de données publiques sur l'ap-

Indicateurs	ACHPR Principe	2024 Score	2024 Score	2025 Justification
				plication de la loi
Les États interviennent et exigent la suppression de contenus en ligne par les intermédiaires du web	P38 et P39(4)			La loi sur les communications électroniques contient une disposition qui est rarement utilisée. Cette législation fait actuellement l'objet d'une modification.
Atteinte à la vie privée des communications	P41			Il existe des lois protégeant la vie privée, mais ces lois contiennent également des dispositions qui prévoient des exceptions à cette protection. Les lois applicables comprennent la Constitution, la loi sur la protection des données, la loi sur les communications électroniques et la loi sur la cybersécurité. La loi sur la protection des données, la loi sur les communications électroniques et la loi sur la cybersécurité font actuellement l'objet d'une modification.
Manquement du gouvernement à son obligation de divulguer et de diffuser de manière proactive des informa	P29(3)			Le droit à l'information est protégé par la loi sur le droit à l'information. Sa mise en œuvre se heurte toutefois à de nombreux défis. La loi est en cours de modification.

Indicateurs	ACHPR Principe	2024 Score	2024 Score	2025 Justification
tions sur les technologies numériques.				
Stratégies nationales en matière d'IA et de technologies émergentes	P39(6)			Il existe une stratégie nationale, des outils pour une utilisation éthique et des politiques visant à mettre en place l'infrastructure nécessaire. Le projet de loi sur les technologies émergentes est en cours d'élaboration afin de définir le cadre réglementaire pour l'IA, la blockchain et d'autres technologies de pointe
Adoption de lois, de politiques et de mesures spécifiques en faveur des enfants visant à promouvoir leur sécurité numérique et la protection de leur vie privée en ligne	P39(6)			Il existe déjà des politiques et des lois visant à protéger les enfants en ligne, mais des lacunes subsistent, notamment dans la réglementation applicable aux opérateurs mobiles et aux entreprises de télécommunications. La loi sur la cybersécurité s'applique, tandis que la loi sur l'enfance de 1998 est obsolète au regard des technologies actuelles et des risques qu'elles présentent pour les enfants. La loi sur la cybersécurité fait actuellement l'objet de modifications visant à étendre les pouvoirs de l'Autorité de cybersécurité, notamment en matière d'enquête et de poursuites pénales. Il existe également le Cadre national de protection des enfants en ligne (COP), qui propose une stratégie globale pour protéger les enfants contre le cyberharcèlement, le harcèlement et l'exploitation.

Indicateurs	ACHPR Principe	2024 Score	2024 Score	2025 Justification
Inclusion numérique	P37(3)			Des institutions, des politiques, des initiatives et des stratégies existent pour garantir un accès inclusif aux technologies numériques. La majorité des initiatives sont menées par le GIFEC. Cette loi sera remplacée par le projet de loi de 2025 sur le Fonds pour le développement de l'économie numérique et de l'innovation.
TOTAL (jusqu'à 60)	2024: 42	2025 43		La note globale de performance du pays indique que le Ghana est modérément conforme.



374 Borno Way, Yaba 101245, Lagos, Nigeria.
www.paradigmhq.org